



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 027-212704779-20260226-DL8_2026-DE

S'LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **26 février 2026 à 19h00** - Date de convocation : **20 février 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **M. Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, INIGO, GLEIZES, MAGNAUDEIX WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. GUION (pouvoir à E. DESCHAMPS), LOCHON (pouvoir à P. MAINGUY), LE LAN-LE LUYER (pouvoir à P. CARRIER), VAUZOU (pouvoir à C. GLEIZES)

VOTE DU COMPTE DE GESTION PROVISOIRE – DL 8/2026

M. le Maire précise qu'en raison d'une panne qui a affecté HELIOS (progiciel de la gestion financière des comptabilités des collectivités locales et des établissements publics locaux au sein de la direction générale des Finances publiques) les services de la DGFIP sont dans l'incapacité de fournir le CFU ; en revanche le comptable du SGC des Andelys a établi l'attestation relative aux résultats "provisaires" de l'exercice 2025. Ceci permet le vote du budget 2026 avec une reprise **des résultats**.

M. WECKSTEIN en présente les principaux éléments.

Pour la section Fonctionnement, les dépenses se sont établies à 368 208,86 € et les recettes à 565 901,18 € soit un solde positif de 197 692,32 € auxquels s'ajoute le report des résultats de fonctionnement de l'exercice 2024 à hauteur de 459 716,38 €. Le résultat provisoire de la section Fonctionnement pour 2025 est donc de 657 408,70 €.

Pour la section Investissement, les dépenses se sont établies à 343 369,46 € et les recettes ont été de 424 224,11 € dont il faut soustraire le solde d'exécution négatif de l'exercice précédent pour un montant de 262 960,84 € soit un total de recettes de 161 263,27 €. Le résultat provisoire de la section Investissement est donc négatif à hauteur de -182 106,19 €.

Le montant des Restes à Réaliser (RAR) sur les travaux 2025 est de 85 985,00 €.

Il est rappelé que les RAR correspondent à des travaux réalisés en fin d'exercice et qui n'ont pas été facturés.

Pascal MAINGUY, ne pouvant en tant que maire participer au vote, sort de la salle.

Le Compte de Résultat 2025 provisoire est mis au vote.

Vote : Unanimité

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

Publié le

ID : 027-212704779-20260226-DL8_2026-DE

S'LO

Le Maire, Pascal MAINGUY

